

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 1 JUIN 2015

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 1^e juin 2015 à 19H.30 heures.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Gilbert Pigeon. La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Christiane Berger est aussi présente.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire.

RÉSOLUTION 120-2015 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 121-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION 122-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015,

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Corporation de développement : pas de réunion

OTJ : aucune réunion

Bibliothèque municipale : le représentant remet le rapport annuel du Réseau biblio

Rapport de l'inspecteur en bâtiments : Permis de rénovation ou construction: Sylvain Berger, Jimmy St-Laurent, Succession Réjeanne D'Astous, Marius Roy, Réal Pigeon

Certificat d'autorisation : Réserve Duchénier

Rapport du directeur des travaux publics : les travaux de creusage de fossés sont terminés ainsi que le broyage des cotés de chemins

RÉSOLUTION 123-2015 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, Il est proposé par monsieur Renaud Fortin appuyé de monsieur Stéphane Berger et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **9,282.15\$**.

RÉSOLUTION 124-2015 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution 081-2015 adoptée le 13 avril 2015;

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'ajouter à la résolution 081-2015, ce qui suit « il est de plus résolu que tous les autres membres du conseil soient désignés substitut au conseil des maires, en l'absence du représentant du maire ou de son suppléant ».

RÉSOLUTION 125-2015 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE LIAISON POUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement de nommer monsieur Gilbert Pigeon, maire pour siéger sur le comité de liaison en regard du projet de parc éolien de Nicolas-Riou

RÉSOLUTION 126-2015 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION RELATIVE À L'IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu unanimement d'autoriser madame Christiane Berger, directrice générale et monsieur Gilbert Pigeon, maire à signer la convention relative à l'implantation du parc éolien Nicolas-Riou.

RÉSOLUTION 127-2015 LOCATION DE TERRAIN POUR PANCARTE PUBLICITAIRE

ATTENDU QUE : la municipalité loue un terrain appartenant à madame Sylvette Lagacé pour afficher des encarts publicitaires au coin de la rue Nicolas-Rioux;

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu de payer la location de ce terrain à madame Sylvette Lagacé (150\$).

RÉSOLUTION 128-2015 CONGRÈS DE LA FQM

Il est proposé par madame Julie D'Astous appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu que le conseil municipal autorise l'inscription du maire au congrès au coût de **695\$ excluant les taxes ainsi que l'hébergement et les frais de déplacements à Québec.**

RÉSOLUTION 129-2015 REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT #7

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu unanimement de procéder au refinancement de l'emprunt #7 en vertu du règlement 175-2010 dont le solde à refinancer est de **137,800\$ échéant le 30 novembre 2015**, de la façon suivante : appropriation d'un montant de **38,000\$** provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté et un emprunt de **99,800\$** auprès du Centre financier aux entreprises de Rimouski.

RÉSOLUTION 130-2015 CABINE TÉLÉPHONIQUE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et résolu unanimement de verser 20\$ annuellement, à Dépanneur Général pour les frais d'électricité en rapport avec l'installation d'une cabine téléphonique.

RÉSOLUTION 131-2015 APPUI À L'ADHÉSION DE LA MRC DE RIMOUSKI NEIGETTE AU FORUM DE CONCERTATION BAS-LAURENTIEN

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu de reconnaître le Forum bas-laurentien comme instance de concertation et accepte de payer une quote-part à la MRC de Rimouski-Neigette conditionnellement à ce que la MRC de Rimouski-Neigette devienne membre du Forum de concertation bas-laurentien.

RÉSOLUTION 132-2015 PAIEMENT DES TRAVAUX D'ISOLATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu de payer la facture de Menuiserie Gérald Pigeon au montant **17,190\$** excluant les taxes pour les travaux d'isolation de la salle communautaire tel qu'inscrit dans la soumission.

RÉSOLUTION 133-2015 PAIEMENT DES TRAVAUX DE CREUSAGE DES FOSSÉS

Attendu que : les travaux inscrits en 2014 dans le cadre du PARRM pouvaient être exécutés en 2015 et autorisés par le Ministre des Transports;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité de payer la facture de **13,428.50\$** de Location PPC pour les travaux de creusage des fossés.

RÉSOLUTION 134-2015 FACTURATION POUR COLLECTE DES GROS REBUTS

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Fernand Caron et adopté à l'unanimité de facturer l'APSSRR, organisme qui gère la pourvoirie Nicolas Rioux, pour un montant de 100\$ pour la collecte des gros rebuts.

RÉSOLUTION 135-2015 FAUCHAGE DES CHEMINS

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le fauchage des accotements des chemins municipaux par la ferme Masika inc. de Saint-Mathieu et demande de procéder avant le 15 juillet.

RÉSOLUTION 136-2015 PARTY DE HOT-DOGS DU 14 JUIN

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé de monsieur Pascal D'Astous de verser une contribution de 75\$ au Cercle de Fermières pour le montage de la salle et la fabrication des salades pour le party de hot-dogs et par ailleurs, il est résolu de payer pour la confection d'un gâteau pour 100 personnes malgré l'annulation de l'hommage aux curés Hins et Vignola.

RÉSOLUTION 137-2015 VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu d'accepter que la directrice générale, madame Berger soit en vacances du 20 juillet au 31 juillet et que le bureau soit fermé .

RÉSOLUTION 138-2015 NUMÉRISATION DES DOCUMENTS

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Numérisation Lynda Morin conditionnellement à ce que les travaux débutent à la fin de l'année 2015 pour une période de 30 jours et payables en 2016 si cette dernière conserve son tarif/horaire .

RÉSOLUTION 139-2015 FACTURE POUR BAC DE COMPOSTAGE

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu de payer la facture provenant de la municipalité de St-

Fabien en regard de 2 bacs de compostage expédiés chez messieurs Claude et Francis Hammond du rang 4 ouest situé sur notre territoire mais dont le service de collecte des matières résiduelles est effectuée par la municipalité de St-Fabien.

RÉSOLUTION 140-2015 TROIS-PISTOLE EN CHANSONS

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé par madame Julie D'Astous et résolu de contribuer à un espace publicitaire de 75\$ pour souligner la nomination d'Anick Berger de St-Eugène , sélectionné pour faire partie des demi-finaliste au concours Trois-Pistoles en chansons.

RÉSOLUTION 141-2015 MOTIONS DE FÉLICITATIONS

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous , appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu de proclamer une motions de Félicitations à la Fabrique de St-Eugène-de-Ladrière pour la messe avec des chants grégoriens et le souper spagetti du 23 mai 2015.

RÉSOLUTION 142-2015 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité à 23h.10.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger
Dir.gén.& sec.-trés